



# RITM-BFC

Réussir – Innover – Transformer – Mobiliser en Bourgogne Franche-Comté

ANR-17-NCUN-0003

---

Bilan actions par leviers – Mars 2022

---

C. Perret & E. Villeneuve

- 1 -



UNIVERSITÉ de  
FRANCHE-COMTÉ



BSB  
BURGUNDY SCHOOL OF BUSINESS



Arts, Sciences et  
Technologies  
et Métiers

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>- 3 -</b>
<b>Méthodes</b> .....	<b>- 4 -</b>
<i>Recueil des informations</i> .....	- 4 -
<i>Traitement des informations</i> .....	- 6 -
<b>Caracteristiques des actions soutenues et financées par RITM-BFC</b> .....	<b>- 6 -</b>
1 – Caractéristiques des projets :.....	- 6 -
2 – Objectifs des projets : .....	- 9 -
3 - Etablissements porteurs des actions : .....	- 11 -
4 - Financements alloués par RITM-BFC aux actions : .....	- 12 -
5 - Public des actions par leviers : .....	- 15 -
6 – Personnels impliqués :.....	- 17 -
7 – Partenariats développés : .....	- 19 -
8 – Evaluation des actions par leviers :.....	- 20 -
9 – Autres constats.....	- 21 -
10 – Suivi par l'ATP-BFC .....	- 22 -
<b>Analyse SWOT</b> :.....	<b>- 25 -</b>
<b>Recommandations du CSE</b> .....	<b>- 26 -</b>
<b>Réponses de RITM-BFC</b> .....	<b>- 28 -</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>- 33 -</b>
Constitution de la base de données .....	- 33 -
Liste des actions évaluées .....	- 35 -

## INTRODUCTION

Le projet RITM-BFC (Réussir – Innover – Transformer et Mobiliser en Franche-Comté) s'appuie sur des valeurs et des leviers de transformation singuliers :

1. L'utilisateur au centre du dispositif et accompagnement personnalisé de l'étudiant,
2. La reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant et enseignant,
3. La recherche comme moteur de réussite et de changement,
4. L'adaptation et l'agilité des étudiants et enseignants comme enjeux,
5. Le développement de tous les talents sous toutes les formes,
6. La coopération et le décloisonnement comme principales actions.

Ces différentes valeurs au cœur du projet se déclinent en six grandes actions transversales qui sont autant de leviers de changement. Chacune de ces actions se décline en deux modalités :

- Des actions prospectives sous la forme d'appels à projet (AAP) permettant la créativité et l'expérimentation. Chaque projet retenu dans le cadre des AAP RITM-BFC adhère à la consigne : expérimenter, évaluer puis disséminer ;
- Des actions emblématiques constituant des leviers de transformation et mises en place dès l'obtention du PIA et déclinées à grande échelle sur le territoire à partir d'expériences préalables validées et ancrées dans les atouts et potentiels des établissements.

Ce sont ces actions emblématiques qui font l'objet du présent bilan.

Depuis 2020 et avec la pandémie, un nouveau levier a été intégré au sein de RITM-BFC. On retrouve ainsi 7 leviers de transformation, certains d'entre eux étant déclinés en grandes actions<sup>1</sup> emblématiques :

**Levier 1 : Dispositifs pour une meilleure orientation et réussite à l'entrée dans le supérieur.**

**Levier 2 : Intégration de parcours différenciés, ouverts sur la société.**

**Levier 3 : Renforcement des liens formation-recherche.**

**Levier 4 : Valorisation de l'engagement pédagogique de l'enseignant.**

**Levier 5 : Acculturation et développement de la formation tout au long de la vie (FTLV)**

**Levier 6 : Accélérateur de la transformation pédagogique (ATP-BFC).**

**Levier 7 : Transformation pédagogique par l'hybridation des formations et accompagnement des usagers : étudiants enseignants et personnels (démarré en 2020-2021).<sup>2</sup>**

N'ont pas été intégrés dans ce rapport :

- Les actions du levier 6 correspondant à l'équipe de l'ATP-BFC (Accélérateur de la transformation pédagogique en Bourgogne-Franche Comté) ;
- Les actions du levier 7 faisant l'objet d'un financement spécifique<sup>3</sup> et ayant démarré en 2021 (un rapport spécifique a été réalisé).

<sup>1</sup> Les actions sont définies dans l'accord de consortium RITM-BFC (version définitive du 17/06/2019) tel que suit : « Sous-ensemble de tâches et livrables du PROJET à exécuter par une ou plusieurs PARTIES. Ces tâches sont constituées des leviers 1,2,3,4 et 5 et des réponses aux Appels à Projets et aux Appels à Candidatures ».

<sup>2</sup> Les actions du levier 7 sont soutenues dans le cadre d'un autre financement (plan France Relance, 2020), elles feront l'objet d'un bilan spécifique distinct.

<sup>3</sup> Fonds d'Amorçage pour l'Hybridation des Formations pour l'enseignement supérieur -Plan France Relance, 2020

Ce document a pour objectif de présenter un premier état des lieux des actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des « actions par leviers ». Les analyses réalisées sont basées sur les données administratives relatives aux 48 actions<sup>4</sup> soutenues par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers, sur la période allant de juin 2018 à juin 2021.

### **Recueil des informations**

Les données ont été collectées :

- à partir de plusieurs sources d'informations renseignées par les porteurs et/ou pilotes de leviers (cf. annexe) ;
- certains éléments proviennent des réponses obtenues dans le cadre d'une enquête web RITM-BFC réalisée en juin 2021<sup>5</sup> ;
- d'autres éléments ont été obtenu directement auprès de l'équipe de l'ATP-BFC <sup>6</sup> ;
- ou en recontactant directement certains porteurs de leviers et/ou porteurs d'actions pour des informations non remontées par les porteurs à l'ATP-BFC.

Cette phase de collecte a permis de recueillir une série d'informations sur les actions menées dans le cadre des leviers de RITM-BFC présentées dans le tableau ci-dessous. Les taux de réponse sont variables, allant de 100% pour 14 types d'informations à moins de 50 % pour 11 types d'informations.

---

<sup>4</sup> Sont comprises parmi les 48 actions par leviers les actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des appels à candidature (AAC) : AAC Résidences Pédagogiques et AAC Immersion FTLV.

<sup>5</sup> Dans le cadre de cette enquête web, 14 actions sur les 17 actions de 2021 ont fait l'objet de réponses apportés par les porteurs des actions.

<sup>6</sup> L'équipe de l'ATP-BFC s'est réunie à plusieurs moments afin de récolter les informations manquantes et collectables. Chaque membre de l'ATP-BFC étant positionné sur le suivi de leviers en particulier, il a ainsi été possible de recueillir les données manquantes indispensables pour ce bilan tels que l'établissement porteur de l'action, les objectifs visés et le public impacté.

### Nature et qualité des informations récoltées

Informations collectées	Nombre de réponses	% de réponses
Nom de l'action	48	100%
Année d'attribution de l'action	48	100%
Lever dans lequel s'inscrit l'action	48	100%
Nom/ Prénom du porteur de l'action	48	100%
Etablissement porteur de l'action	48	100%
Montant reversé à l'établissement pour la mise en œuvre de l'action	48	100%
Projet redéposé ou non l'année d'après	48	100%
Présence ou non d'une évaluation de l'action	48	100%
Objectifs poursuivis à travers la mise en place de l'action	48	100%
Profil des apprenants	48	100%
Nombre de partenaire externe à l'équipe projet dans l'action	48	100%
Nom des autres partenaires, hors équipe du projet	48	100%
Nombre de personnels impliqués dans la mise en œuvre de l'action	48	100%
Fonction des personnels impliqués dans l'action (EC, PRAG, BIATSS)	48	100%
Nombre d'étudiants impactés par l'action	45	94%
Date de début de l'action	38	80%
Date de fin de l'action	38	80%
Durée totale de l'action en jours	38	80%
Outils mobilisés pour l'évaluation	32	65%
Eléments évalués	30	61%
Un essai de l'action est-il prévu ?	30	61%
Outils mobilisés pour la communication autour de l'action menée	22	47%
Résultats d'évaluation menés	17	35%
Freins et contraintes rencontrés dans la mise en œuvre des projets	17	35%
Révisions envisagées de l'action avant de la reconduire	16	33%
Inquiétudes des porteurs	15	31%
Implication des collègues dans le projet	13	27%
Eventuelles adaptations du projet (au cours de la mise en œuvre ou prévues ensuite)	13	27%
Implication des étudiants dans le projet	12	25%
Ressources utiles durant la mise en œuvre de l'action	9	18%
Nombre d'enseignants ciblés par l'action	5	10%
Nombre de communication réalisées autour de l'action	4	8%

## Traitement des informations

Seules les dimensions pour lesquelles l'information existe pour toutes les actions menées de 2018 à 2021 ont fait l'objet d'un traitement statistique. Ainsi, parmi les 32 variables déterminées pour la construction du bilan des actions, ont été retenues 13 variables (année, leviers, porteur, site, montant alloué, redépôt année suivante, évaluation, objectifs, nombre de personnels impliqués, fonctions des personnels impliqués, nombre d'autres partenaires, noms des autres partenaires, public visé). Ce document présente ainsi l'exploitation quantitative de ces 13 dimensions pour les 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC entre 2018 et 2021.

D'autres dimensions relatives au nombre d'étudiants concerné, nombre et fonctions des personnels impliqués, nombre d'autres personnels, éléments évalués et outils de communication, font l'objet d'une analyse plus qualitative pour enrichir ce bilan (partie II.9. Autres constats).

Les données collectées ont été saisies et analysées à l'aide du logiciel d'enquête et d'analyse Sphinx IQ2.

## CARACTERISTIQUES DES ACTIONS SOUTENUES ET FINANCEES PAR RITM-BFC

### 1 – Caractéristiques des projets :

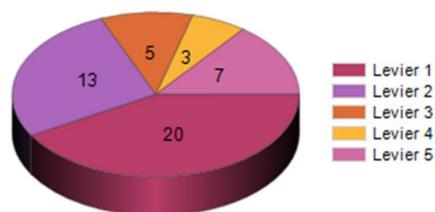
Depuis le lancement des premières actions par levier en septembre 2018, 48 actions ont été soutenues et financées par RITM-BFC. RITM-BFC a ainsi soutenu 10 actions en 2018-2019, 21 actions en 2019-2020 et 17 actions en 2020-2021<sup>7</sup>. Ainsi, l'année suivante (2019-2020) a connu une forte croissance avec un nombre d'actions par leviers multiplié presque par deux, cette croissance étant soutenue par une forte augmentation du nombre d'actions portées par le levier 1 (passant de 3 en 2018-2019 à 9 en 2019-2020) et par le lancement des actions portées par les leviers 3 (3 actions) et 4 (3 actions). La tendance à l'augmentation du nombre annuel d'actions réalisées dans le cadre des leviers semble avoir été légèrement impactée par la pandémie en 2020-21. En effet, le nombre d'actions a diminué légèrement dans les leviers 1, 3 et 4.

---

<sup>7</sup> Contrairement aux projets financés dans le cadre des AAP, les actions par leviers sont organisées en années universitaires et non en années civiles.

Deux leviers comportent davantage d'actions sur la période considérée : le levier 1 (20 actions) et le levier 2 (13 actions), comparativement aux autres leviers portés par RITM-BFC (levier 3 : 5 actions, levier 4 : 3 actions, levier 5 : 7 actions).

**Nombre d'actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers**



Des actions sont menées chaque année dans trois leviers : les leviers 1, 2 & 5. En revanche, les trois autres leviers sont dans une autre situation. Les leviers 3 & 4 n'ont eu aucune action en 2018-2019 mais ils se singularisent car le levier 3 a eu des actions pour les deux années suivantes alors que le levier 4 n'a eu des actions que pour la seule année 2019-2020.

L'année 2018-2019, année de lancement du projet RITM-BFC, a permis de soutenir 10 actions par leviers, notamment à travers les leviers 1 (3 actions), 2 (4 actions) et 5 (3 actions).

**Nombre d'actions soutenues et financés par RITM-BFC dans le cadre des leviers, selon les années (effectifs et %)**

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
Levier 1	3	30%	9	43%	8	47%	20	42%
Levier 2	4	40%	4	19%	5	29%	13	27%
Levier 3	0	0%	3	14%	2	12%	5	10%
Levier 4	0	0%	3	14%	0	0%	3	6%
Levier 5	3	30%	2	10%	2	12%	7	15%
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>17</b>	<b>100%</b>	<b>48</b>	

D'autres actions étaient prévues en 2020-2021 mais n'ont pas eu lieu du fait de la crise sanitaire (3 actions : lien UFR Lycée, Parrainage et Découverte du campus). Une partie des actions ont ainsi pu être maintenues en distanciel en adaptant les outils (i.e. action kick-off de rentrée), alors que d'autres actions n'ont pu être adaptées dans ce sens.

Compte tenu de la reconduction et non reconduction<sup>8</sup> d'une partie des actions d'une année sur l'autre de 2018-19 à 2020-21, il est possible d'observer deux logiques dans la mise en place des actions par leviers :

- Des actions reconduites d'années en années (concerne tous les leviers, et particulièrement les leviers 1 et 2), traduisant d'une volonté de pérenniser les actions
- Des actions présentes uniquement sur un an (levier 1 et levier 3), reflétant une logique d'expérimentation et de test.

Parmi les 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers, certaines actions ont été reconduites d'années en années. Au total, on compte 23 actions différentes dont 9 actions présentes sur 3 ans, 6 actions présentes sur 2 ans, 8 actions présentes sur 1 an non reconduites. Parmi ces dernières, 4 actions ont été mise en place en 2020-2021.

**Informations relatives aux actions reconduites d'années en années, selon les leviers concernés (effectifs)**

	<i>Levier 1</i>	<i>Levier 2</i>	<i>Levier 3</i>	<i>Levier 5</i>	<i>Total</i>
<i>1 an non reconduites</i>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
<i>2 ans non abandonnées</i>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>
<i>3 ans</i>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>23</b>

---

<sup>8</sup> En 2019-20, en raison de la crise sanitaire, 5 actions n'ont pas été reconduites : 3 actions du levier 3 (bourses mobilité) et 2 actions du levier 1 (partenariat lycée, parrainage). En 2020-21, deux actions du levier 3 (soutien au service d'appui à la pédagogie numérique) n'ont pas été reconduites, elles avaient permis de remobiliser les financements initialement dédiés aux bourses d'aide à la mobilité du levier 3.

## 2 – Objectifs des projets :

### Objectifs initiaux des actions par leviers<sup>9</sup> RITM-BFC

**Levier 1 - Dispositifs pour une meilleure orientation et réussite à l'entrée dans le supérieur :** mettre les étudiants/ apprenants en disposition de réussir leur entrée dans le supérieur, de s'approprier les lieux et les formations, de développer des compétences transversales et transférables pour une meilleure insertion professionnelle.

**Levier 2 – Intégration de parcours différenciés, ouverts sur la société :** susciter et intégrer réellement les réalisations personnelles d'au moins 2000 étudiants par an dans les cursus en reliant l'engagement individuel, associatif et l'engagement professionnel (construire à 10 ans 20% de chaque cursus universitaire sur un panel d'activités transversales adaptées afin de donner une « marque de fabrique » UBFC « campus engagé »).

**Levier 3 – Renforcement des liens formation-recherche :** Proposer des parcours adaptés à un public d'étudiants/ apprenants plus exigeants et plus motivés en s'appuyant sur le renforcement des liens formation-recherche, et une internationalisation des parcours dès la licence (augmenter de 20% le nombre d'étudiants au niveau master des établissements du site).

**Levier 4 – Valorisation de l'engagement pédagogique de l'enseignant :** Faire évoluer de manière durable la posture de l'enseignant du supérieur au service d'une pratique réflexive vis-à-vis de sa pédagogie et *in fine* de former à la pédagogie 100% des enseignants et enseignants-chercheurs d'UBFC.

**Levier 5 – Acculturation et développement de la formation tout au long de la vie :** Accroître l'activité de Formation Continue dans les établissements par une acculturation des acteurs : étudiants, apprenants, enseignants, personnels, entreprises et acteurs économiques du territoire.

### Inflexions des leviers en 2020

**Levier 1 :** Orientation vers un parcours d'accueil dès le secondaire et tout au long du 1<sup>er</sup> cycle, développement de l'articulation entre les différentes actions.

**Levier 2 :** Orientation vers l'intégration dans les cursus des UET et UEL, développement de la reconnaissance des engagements, réduction des inégalités.

**Levier 3 :** Redéploiement des actions de tutorat et des bourses d'aide à la mobilité, bilan et évaluation

**Levier 4 :** Redéploiement des résidences de la pédagogie (modalités assouplies), état des lieux et analyse des besoins systématiques, notamment avec l'approche par compétences

**Levier 5 :** Refonte du levier qui ne fonctionnait pas, relance des AAC.

---

<sup>9</sup> Objectifs issus de la description scientifique du projet RITM-BFC, 2017 (annexe 1 de l'Accord de Consortium NCU RITM-BFC).

A la première lecture des objectifs, plusieurs thématiques se dégagent :

- Compétences non institutionnelles (« soft skills ») : développement/ gestion des émotions, responsabilités, représentations, initiatives, motivation, auto-organisation etc. (16 actions)
- Culture et découverte scientifique (6 actions)
- Explicitation de l'expérience et des compétences (passe notamment par un portfolio) (5 actions)
- Intégration des étudiants : découverte du campus, ressources disponibles, métier d'étudiant etc. (5 actions)
- Création de nouveaux cursus originaux (UE transversales et UE libres) (5 actions).
- FTLV : analyse des besoins et acculturation (4 actions)
- L'accompagnement de jeunes diplômés / renforcement de l'insertion professionnelle : touche surtout les jeunes ingénieurs sortants (4 actions)
- Des objectifs de création d'outils multimédia d'appui à la pédagogie (2 actions).
- Benchmark : diagnostic de l'existant, analyse des besoins, faisabilité (2 actions).

Selon les leviers concernés, les occurrences, les mots les plus fréquents :

- Levier 1 : étudiant (18), rôle (13), ressentir (12), savoir <sup>10</sup>(12), situation (12), compétence (10), responsabilité (8), croyance (7), émotion (6), expérience (6)
- Levier 2 : compétence (14), démarche (8), nouveau (8), expérience (6), activité (5), filière (5), portfolio (5), acquisition (4), apprentissage (4)
- Levier 3 : recherche (8), découvrir (6), international (6), ambition (3), laboratoire (3), environnement (3), étranger (3), expérience (3), immersion (3)
- Levier 4 : culture (2), améliorer (1), approprier (1), associer (1), atout (1), benchmark (1), collaboration (1)
- Levier 5 : concevoir (4), dispositif (4), fonction (4), jeune (4), présentiel (4), regroupement (4), accompagnement (3), communication (3), compétence (3)

On note une certaine cohérence entre les objectifs des différentes actions du levier 1, qui évoquent des compétences non institutionnelles, avec la référence au rôle des étudiants, leurs ressentis, responsabilité etc. Il en va de même pour les objectifs des actions du levier 2, qui abordent les notions de compétences, démarche, nouveauté, toujours dans l'idée d'acquérir et d'apprendre. Le levier 3 quant à lui est centré sur les thématiques de la recherche et de la découverte, en lien avec l'ambition et l'immersion. Les objectifs des actions soutenues dans le cadre du levier 5 concernent globalement la conception de dispositif, avec l'idée d'un accompagnement.<sup>11</sup>

---

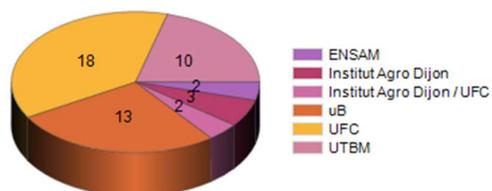
<sup>10</sup> Dont 4 en lien avec des connaissances disciplinaires (savoir expliquer...) et 8 en lien avec des savoir-être et savoir-faire.

<sup>11</sup> Concernant le levier 4, on observe une diversité d'actions menées.

### 3 - Etablissements porteurs des actions :

Tous les établissements membres de l'UBFC ne portent pas d'actions par leviers (BSB et ENSMM non porteurs). Les principaux sites porteurs de projets sont l'UFC et l'uB, qui ont mis ou mettent en œuvre respectivement 18 et 13 des 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC depuis 2018 dans le cadre des actions par leviers (ce qui représente respectivement 36% et 28% de l'ensemble des actions). L'UTBM porte également une part importante des actions par leviers avec 10 actions sur 3 ans (soit un peu plus de 20%). D'autres établissements comme l'Institut Agro Dijon (3 actions sur 3 ans) et l'ENSAM (2 actions sur 3 ans) participent au développement des actions par leviers RITM-BFC de façon moins marquée. En outre, deux actions par leviers sont co-portées (UFC/ Institut Agro Dijon).

**Répartition des actions selon les établissements porteurs des actions et les années (effectifs)**



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total
BSB	0	0	0	0
ENSAM	0	1	1	2
ENSMM	0	0	0	0
Institut Agro Dijon	0	2	1	3
Institut Agro Dijon / UFC	2	0	0	2
uB	3	6	4	13
UFC	3	8	7	18
UTBM	2	4	4	10
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>48</b>

Le nombre d'actions portées par les établissements diffère selon les années. Si l'UTBM n'est pas le principal établissement porteur des actions (avec 10 actions en 3 ans, soit environ 20% des actions), le nombre d'actions portées au sein de son établissement accroît au fil des années : 2 actions en 2018-2019, 4 actions en 2019-2020 et 5 actions en 2020-2021. Les principaux établissements porteurs (uB et UFC), ont également observé une croissance du nombre d'actions portées (croissance plus importante à l'UFC), passant de 4 actions en 2018-2019 pour l'uB à 6 actions en 2019-2020, et de 3 actions en 2018-2019 pour l'UFC à 8 actions en 2019-2020. Cette croissance s'est ensuite suivie d'une légère diminution du nombre d'actions portées en 2020-2021 pour les deux établissements - diminution qui suit par ailleurs une tendance générale en 2020-2021 ; hormis pour l'UTBM qui a pu adapter ses actions en distanciel (actions des leviers).

1 et 2 majoritairement). En revanche, pour l'ENSAM et l'Institut Agro Dijon, le nombre d'actions portées au sein des établissements est stable, voire en diminution au fil des années pour l'Institut Agro Dijon.

Les deux tiers des actions reconduites (sur 2 ou 3 ans) sont portés par l'UFC, avec 4 actions sur 3 ans et 3 actions sur 2 ans (soit environ 46% des actions présentes sur 2 et 3 ans). L'uB en revanche porte davantage d'actions non reconduites (sur 1 an).

**Actions reconduites d'années en années, selon les établissements porteurs des actions (effectifs et %)**

	ENSAM	Institut Agro Dijon	uB	UFC	UTBM	Total
1 an non reconduite	0	0	4	2	2	8
2 ans non abandonnées	1	0	1	3	1	6
3 ans	0	1	2	4	2	9
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>23</b>

## 4 - Financements alloués par RITM-BFC aux actions :

### Budget prévisionnel

Un budget annuel prévisionnel a été défini pour chaque levier lors du lancement du projet RITM-BFC en 2017. Le budget a pu être adapté en fonction des circonstances (cf. *infra*). Il est présenté en équipe projet et validé en comité de pilotage (CoPil) chaque année.

**Budget prévisionnel annuel selon les leviers RITM-BFC (en euros)**

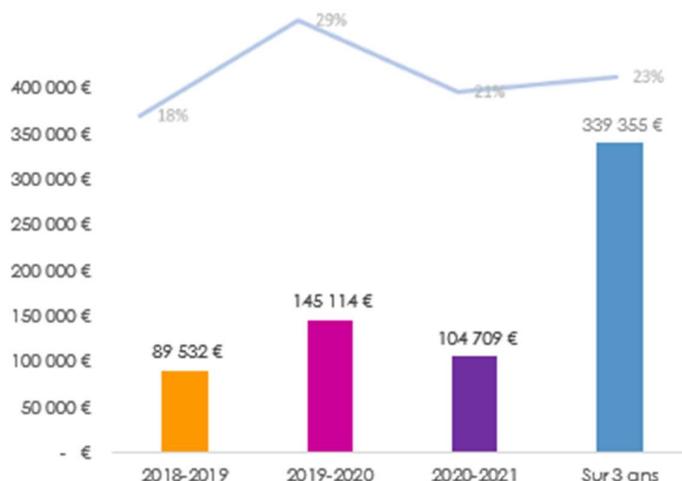
	Budget prévisionnel annuel	Budget prévisionnel pour les 3 premières années
Levier 1	94 320€/an	282 960 €
Levier 2	77 920€/an	233 760 €
Levier 3	103 735€/an	311 205 €
Levier 4	107 750€/an	323 250 €
Levier 5	120 664€/an	361 992 €
<b>Total</b>	<b>504 389€/an</b>	<b>1 513 167 €</b>

### Financements alloués

Globalement, les budgets alloués par RITM-BFC sont bien en deçà des budgets prévisionnels établis en 2017. En effet, 504 389€ étaient prévus annuellement pour financer l'ensemble des leviers RITM-BFC. En trois ans, les financements alloués dans le cadre des actions par leviers n'atteignent pas les montants fixés pour un budget annuel (total sur 3 ans : 339 355€). Au total, 339 355€ ont été alloués depuis 2018 aux actions par leviers, avec 89 532€ mobilisés pour les actions par leviers menées en 2018-2019, 145 114€ pour celles menées en 2019-2020 et 104 709€ pour celles menées en 2020-2021.

L'année 2019-2020 fût une année de forte croissance pour les actions par leviers : augmentation de plus de 60% des budgets alloués (passant de 89 532€ en 2018-19 à 145 114€) et du nombre d'actions (de 11 actions en 2018-2019 à 21 actions en 2019-2020). En revanche, l'année suivante, les financements alloués sont en diminution (104 709€ contre 145 114€ pour l'année précédente) et le nombre d'actions financées est également en diminution (21 actions en 2019-2020, 17 actions en 2020-2021).

**Financements alloués par RITM-BFC (en euros) aux actions des leviers et taux d'allocation, selon l'année d'attribution des actions**



Note : Les montants décrits ci-dessus correspondent aux financements alloués par RITM-BFC une fois les actions validées par l'équipe Projet et le CoPil RITM-BFC. Des différences importantes peuvent être observées entre les montants alloués et les montants dépensés par les établissements (montants qui ne seront pas exposés ici). En outre, le présent bilan ne fait état que des actions qui ont effectivement été réalisées et ne comprend pas les financements alloués au pilotage des actions par les pilotes de leviers.

Les financements alloués sont très différents selon les leviers. En effet, 43% du budget est dédié aux actions du levier 2 (avec 146 688€ alloués sur 3 ans pour 13 actions). Viennent ensuite les leviers 5 et 1 (100 105€ pour 6 actions pour le levier 5 soit environ 29% du budget et 74 392€ pour 20 actions, soit environ 22% du budget pour le levier 1). Les leviers 3 et 4 ne concernent respectivement que 3,8% et 1,5% du budget alloué sur 3 ans.

Globalement, le montant moyen alloué par RITM-BFC aux actions par levier est de 7 220€, les montants pouvant aller de 800€ minimum pour des actions du levier 3 (bourse d'aide à la mobilité) à 34 240€ maximum pour des actions du levier 2 (UE transversales Parcours différenciés). Mais en moyenne, les montants sont plus importants pour les actions du levier 2 (entre 10 000 et 12 000€ selon l'année) et du levier 5 (entre 12 000 et 24 000€ selon l'année), comparativement aux actions des autres leviers. Globalement, les actions du levier 1 requièrent des petits financements (entre 3 500 et 3 800€ environ selon les années), comparativement aux autres leviers.

Des écarts importants sont également à noter entre les actions financées au sein d'un même levier. Ces écarts étant les plus marqués pour les leviers 2 et 5.

**Financements alloués par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers (indicateurs de dispersion)**

	Moyenne	Ecart -type	Minimum	Maximum	Somme	Médiane	Effectif
Levier 1	3712	2093	1300	10000	74392	3113	20
Levier 2	11284	12358	969	34240	146688	8239	13
Levier 3	2605	1581	800	4000	13024	3200	5
Levier 4	1727	393	1500	2181	5181	1500	3
Levier 5	16678	10105	3000	27000	100070	18910	6
<b>Total</b>	<b>7220</b>	<b>8883</b>	<b>800</b>	<b>34240</b>	<b>339355</b>	<b>3200</b>	<b>47</b>

**Financements moyens alloués aux actions par leviers, selon l'année (en euros)**

	2018-2019			2019-2020			2020-2021		
	Montant total	Nombre d'actions	Montant moyen	Montant total	Nombre d'actions	Montant moyen	Montant total	Nombre d'actions	Montant moyen
Levier 1	10 442	3	3 481	34 250	9	3 806	29 700	8	3 712
Levier 2	42 040	4	10 510	48 209	4	12 052	56 439	5	11 288
Levier 3	0	0	0	8 800	3	2 933	4 224	2	2 112
Levier 4	0	0	0	5 181	3	1 727	0	0	0
Levier 5	37 050	3	12 350	48 674	2	24 337	14 346	2	14 346
<b>Total</b>	<b>89 532</b>	<b>10</b>	<b>8 953</b>	<b>145 114</b>	<b>21</b>	<b>6 910</b>	<b>104 709</b>	<b>17</b>	<b>6 159</b>

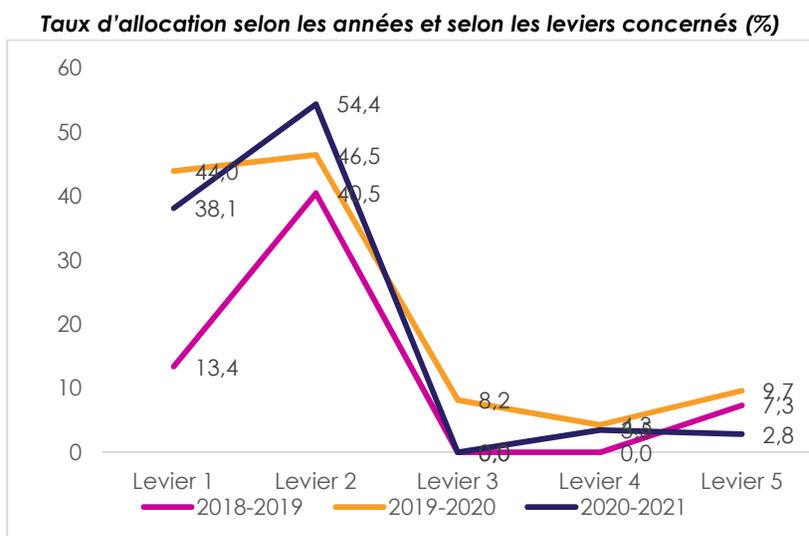
**Taux d'allocation des budgets**

Le taux d'allocation<sup>12</sup> s'élève globalement à 22,5% en variant de 18,0% en 2018-19 à 28,8% en 2019-20 et 20,7% en 2020-21. Il apparaît également variable selon les leviers : 2,8% pour le levier 3 à 62,8% pour le levier 2 pour les trois années de RITM-BFC. Ces écarts pointent les différences de démarrage entre les leviers et interpellent sur les difficultés de lancement des différents leviers. Un seul levier (levier 2) se caractérise par une croissance régulière du taux d'allocation sur la période, les autres leviers ont tous un taux d'allocation en diminution en 2020-21.

**Financements alloués par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers, selon les années et selon les leviers (en euros)**

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	Total	Taux d'allocation
Levier 1	10 442	34 250	29 700	74 392	26,3%
Levier 2	42 040	48 209	56 439	146 688	62,8%
Levier 3	0	8 800	0	8 800	2,8%
Levier 4	0	5 181	4 224	9 405	2,9%
Levier 5	37 050	48 674	14 346	100 070	27,6%
<b>Total</b>	<b>89 532</b>	<b>145 114</b>	<b>104 709</b>	<b>339 355</b>	<b>22,5%</b>

<sup>12</sup> (Dépenses prévues par le budget prévisionnel pour une période donnée / dépenses réalisées pour une période donnée) \* 100 = taux d'allocation du budget pour une période donnée



En moyenne, les actions présentes sur 3 ans (9 actions) sont celles qui obtiennent les financements les plus importants avec 9 286€/an et par actions, comparativement aux actions présentes sur 2 ans (2 992€/an) ou sur 1 an (entre 1 100 et 4 000€/an et par action).

**Informations relatives aux financements moyens alloués aux actions sur 3 ans, selon le type d'actions (en euros)**

	Moyenne	Ecart -type	Min	Max	Somme	Médiane	Effectif
1 an non reconduite	3332	2349	800	8239	26653	3320	8
2 ans non abandonnées	8976	8226	1500	25000	53859	7378	6
3 ans	27851	31084	2885	92980	250662	14969	9
<b>Total</b>	<b>14399</b>	<b>22251</b>	<b>800</b>	<b>92980</b>	<b>331174</b>	<b>6871</b>	<b>23</b>

## 5 - Public des actions par leviers :

Entre 2018 et 2021, les actions par levier ont impacté une multiplicité de public, des étudiants (47 actions) aux enseignants (2 actions) et de la licence (32 actions) au doctorat (1 action). Sans oublier les anciens étudiants, jeunes diplômés relevant de la formation continue (3 actions par leviers).

En cohérence avec les objectifs initiaux de RITM-BFC, la majorité des actions implique des étudiants inscrits en premier cycle (35 actions, soit 71% des actions soutenues et financées dans le cadre des actions par levier).

Au-delà des premiers cycles, les actions impactent également d'autres publics tels que les étudiants inscrits en master (2 actions), en cursus d'ingénieur (2 actions).

Au-delà des publics inscrits en universités ou écoles, des lycéens et collégiens sont également impactés par les actions (2 actions), ainsi que des étudiants sortants (anciens étudiants jeunes diplômés) relevant donc de la formation continue (6 actions).

Certaines actions impactent l'ensemble des étudiants inscrits en universités et écoles, de toutes filières et tous niveaux (10 actions), de la licence au doctorat. 25% des actions visent des publics variés.

**Type de public impacté par les actions des leviers (effectifs et %)**

	Nb	% obs.
Licence	21	43%
Tous niveaux	10	22%
Anciens étudiants (FC)	6	12%
DUT / IUT	3	6%
Enseignants	2	4%
Master	2	4%
Ingénieurs	2	4%
Lycéens	1	2%
Etudiants	1	2%
<b>Total</b>	<b>48</b>	<b>100%</b>

Pour 20 des 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par levier (2018-2021), les intitulés des formations impactées par les actions sont connus. Parmi elles, on dénombre des filières d'écoles d'ingénieurs et d'universités. Globalement, les actions couvrent l'ensemble des domaines disciplinaires SISE<sup>13</sup> :

- Formations concernées, selon les domaines disciplinaires SISE :
  - Droit – Sciences politiques (licence droit)
  - Sciences économiques – Gestion (Licence économie et gestion)
  - AES (licence AES (2actions))
  - Lettres – Sciences du langage – Arts (licence Lettres, licence Sciences du langage)
  - Langues (licence LEA, licence LLCER)
  - Sciences humaines et sociales (licence Philosophie, licence Info-Comm)
  - Sciences fondamentales et applications (licence Sciences et Techniques, licence Sciences fondamentale)
  - Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers (licence Sciences de la vie, licence SVTE)
  - STAPS (licence éducation et motricité)
- Filières hors domaines SISE :
  - Licence OUI SI
  - DUT multimédia et métier de l'internet
  - 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année Carrières Sociales
- CMI / cursus master ingénierie :
  - 1<sup>ère</sup> année ingénieur PGE (niveau L3)
  - Génie informatique, Génie Mécanique et conception
  - Ingénieur agro-alimentaire (2<sup>ème</sup> année)

<sup>13</sup> Nomenclature nationale des formations déterminée par le SISE (Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant). Elle définit la discipline, le diplôme et l'année dans la formation.

Sont relevées des différences dans le type de public visé par les actions, et ce notamment pour deux leviers :

- Les actions du levier 1, qui vise le lien secondaire-supérieur, impactent majoritairement des étudiants de licence, mais également des lycéens et des étudiants de tous niveaux ;
- Les actions du levier 5, qui vise l'acculturation et le développement de la formation tout au long de la vie (FTLV), impactent majoritairement des anciens étudiants, relevant de la formation continue mais également des enseignants.

**Informations relatives au public visé par les actions, selon le levier dans lequel elles s'inscrivent (effectifs)**

	Levier 1	Levier 2	Levier 3	Levier 4	Levier 5	Total
Licence	17	1	2	1	0	21
Anciens étudiants (FC)	0	0	0	0	6	6
Tous niveaux	1	9	0	0	0	11
DUT / IUT	0	1	1	1	0	3
Enseignants	1	0	0	0	1	2
Etudiants	0	1	0	0	0	1
Master	0	1	1	0	0	2
Ingénieurs	0	0	1	1	0	2
Lycéens	1	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>48</b>

## 6 – Personnels impliqués :

Entre juin 2018 et juin 2021, la mise en œuvre des 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par levier a permis d'impliquer 343 personnes (conception, organisation et mise en œuvre des actions). Parfois, elle permet d'impliquer des services universitaires entiers (exemple du service Orientation Stage Emploi OSE-UFC).

### Des différences entre les leviers et au sein des leviers

En moyenne, 7 personnes par actions sont impliquées pour l'organisation et la mise en œuvre des actions (conception, animation, évaluation, communication). Il existe des différences selon le levier concerné : les actions des leviers 1, 2 et 5 impliquent en moyenne un peu plus de 7 personnes par actions, alors que les projets des leviers 3 et 4 n'impliquent respectivement que 3 et 5 personnes en moyenne.

Des différences existent au sein même des leviers, avec des écarts les plus importants entre le nombre minimum et le nombre maximum de personnes impliquées pour les leviers 1, 2 et 5. En

effet, le nombre de personnes varie de 1 à 18 personnes au sein du levier 1 et de 1 à 15 personnes pour les leviers 2 et 5.

**Nombre de personnes impliquées dans la mise en œuvre des actions par levier entre 2018 et 2021 (effectifs)**

	Moyenne	Ecart -type	Minimum	Maximum	Somme	Médiane	Effectif
Levier 1	7,70	4,62	1	18	154	8	20
Levier 2	7,08	5,53	1	15	92	5	13
Levier 3	2,80	0,45	2	3	14	3	5
Levier 4	5,33	3,51	2	9	16	5	3
Levier 5	7,43	4,96	1	15	52	7	7
<b>Total</b>	<b>7,00</b>	<b>4,83</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>343</b>	<b>5</b>	<b>48</b>

**Types de personnes impliquées**

Parmi les personnes impliquées, on retrouve une majorité d'enseignants, qu'il s'agisse de maître de conférences (plus d'un tiers), d'enseignants-chercheurs (13%), PRAG (10%), enseignants (6%), enseignants-chercheurs contractuels ECC (4%), professeurs certifiés PRCE (2%), professeurs (2%) et contractuels (1%). Tout statut confondu, ils représentent près de 72% des personnels impliqués dans la mise en œuvre des actions par leviers. Viennent ensuite les ingénieurs (d'étude, de recherche ou pédagogiques) avec 13% et les personnels BIATSS avec 6%.

**Statuts des personnes impliquées dans les actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers (effectifs et %)**

Personnels impliqués	Effectifs	Pourcentages
MCF	27	33%
Enseignant-chercheur	11	13%
PRAG	8	10%
Ingénieur pédagogique	5	6%
Enseignant	5	6%
BIATSS	5	6%
IGE	4	5%
ECC	3	4%
IPEF	3	4%
IGR	2	2%
PRCE	2	2%
Prof	2	2%
Stagiaire	2	2%
Chargé de mission	1	1%
Contractuel	1	1%
Pilote	1	1%
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100%</b>

## Services internes impliqués

Cinq services des établissements de l'UBFC ont été impliqués dans les actions des leviers (uB et UFC). Ces services<sup>14</sup> sont pour l'UFC : OSE (5 actions), le SUP-FC, le BVE (3 actions) et le SUMPPS (2 actions), pour l'uB : le PFVU (2 actions)<sup>15</sup>. Ils sont ainsi intervenus pour 14 des 48 actions menées dans le cadre des leviers (soit 29%). Ces services interviennent particulièrement dans les actions des leviers 1 et 5.

### **Services des établissements impliqués dans les actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers (effectifs et %)**

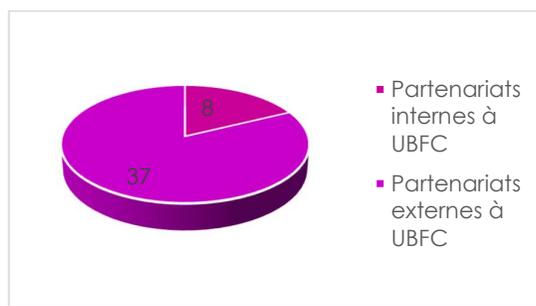
Services	Nombre d'actions	Pourcentage
OSE	5	26%
BVE	3	16%
PFVU	2	11%
SUMPPS	2	11%
SUP-FC	2	11%
Total	14	100%

## 7 – Partenariats développés :

Parmi les 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC entre 2018 et 2021 dans le cadre des actions par leviers, 38 ont déclaré avoir développé des partenariats au sein de leurs actions (soit 78% environ), en revanche 11 n'ont pas créé de partenariats.

La mise en œuvre de ces 38 actions a ainsi permis de développer 45 partenariats (hors équipe projet), dont 37 partenariats externes à UBFC (associations, lieux culturels, entreprises privées, etc.) et 8 partenariats internes à UBFC (services étudiants, etc.).

### **Partenariats développés au sein des actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des leviers (effectifs)**



<sup>14</sup> OSE : Orientation Stage Emploi (UFC), SUP-FC : Service Universitaire de Pédagogie (UFC), PFVU : Pôle Formation et Vie Universitaire (uB), BVE : Bureau de la Vie Etudiante (uB), SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Prévention de la Santé (uB).

<sup>15</sup> D'autres services universitaires ont été impliqués dans les actions mais n'apparaissent pas comme tel. Il s'agit à l'uB de la mission culture scientifique et du CIPE. A l'UFC on retrouve le CROUS, la Bibliothèque Universitaire et le service Sciences, arts et culture. A l'UTBM et à l'ENSAM, les services universitaires sont intégrés plus systématiquement dans les actions.

Parmi les partenariats externes à UBFC, on retrouve une majorité d'établissements de formation (7), d'associations culturelles (6), associations (5), sociétés (5). On retrouve également des lieux culturels tels que les musées, médiathèques et ludothèques (4). Des institutions telles que les départements et régions (4), ou le rectorat de l'académie de Dijon (1). Concernant les partenariats internes, il s'agit essentiellement de services universitaires (7) tels que OSE (UFC) ou le PFVU (uB), ainsi qu'un IDEFI d'UBFC (Talent Campus).

**Type de partenariats développés dans le cadre des actions par leviers (effectifs)**

Partenaires	Effectifs
Etablissements hors UBFC	7
Services universitaires	7
Associations culturelles	6
Associations	5
Sociétés (astro, physique etc.)	5
Département et Régions	4
Musées	2
Médiathèque / ludothèque	2
IDEFI	1
Rectorat Académie Dijon	1
<b>Total</b>	<b>45</b>

Note : Parmi les établissements hors UBFC, on retrouve une structure de formation, deux lycées, trois universités et une unité de recherche.

## 8 – Evaluation des actions par leviers :

Sur les 48 actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers, les deux tiers déclarent avoir été évaluées (30 actions) et une est en cours d'évaluation. Plus d'un tiers des actions en revanche n'ont pas fait l'objet d'une évaluation ou d'un bilan de fin d'action. Un constat peut être émis : la proportion d'actions non évaluées est plus forte en 2020-21 en lien sans doute avec le caractère récent de ces actions face au recueil des données effectué pour la réalisation de ce bilan.

**Nombre d'actions évaluées selon les années (effectifs et %)**

	2018-2019		2019-2020		2020-2021		<b>Total</b>	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
En cours	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>1</b>	<b>6%</b>	<b>1</b>	<b>2%</b>
Non évaluée	<b>3</b>	<b>30%</b>	<b>6</b>	<b>29%</b>	<b>8</b>	<b>47%</b>	<b>18</b>	<b>38%</b>
Evaluée	<b>7</b>	<b>70%</b>	<b>15</b>	<b>71%</b>	<b>8</b>	<b>47%</b>	<b>30</b>	<b>62%</b>
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>17</b>	<b>100%</b>	<b>48</b>	

La proportion d'actions évaluées diffère selon les leviers. Les leviers 4 et 5 sont les actions ayant les plus faibles taux d'actions évaluées (respectivement 33% et 14%). Viennent ensuite les leviers 3 (avec 60% d'actions évaluées), levier 2 (avec près de 70% d'actions évaluées) et levier 1 (avec 80% d'actions évaluées).

### Nombre d'actions évaluées selon les leviers (effectifs et %)

	Levier 1		Levier 2		Levier 3		Levier 4		Levier 5		Total	
	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.	N	% obs.
<i>En cours</i>	0	0%	1	8%	0	0%	0	0%	0	0%	1	2%
<i>Non évalué</i>	4	20%	3	23%	2	40%	2	67%	6	86%	17	35%
<i>Évalué</i>	16	80%	9	69%	3	60%	1	33%	1	14%	30	63%
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100%</b>	<b>13</b>	<b>100%</b>	<b>5</b>	<b>100%</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>	<b>7</b>	<b>100%</b>	<b>48</b>	

Seulement un tiers des actions évaluées ont transmis les résultats des évaluations menées. Majoritairement, les résultats obtenus sont en lien avec la satisfaction et/ou le bien-être des apprenants ainsi que des retours d'expérience des apprenants. A la lumière de ces premiers éléments, on relève peu d'indicateurs de suivi dans l'évaluation des actions par leviers. En outre, on note une inadéquation entre l'évaluation telle qu'elle est envisagée lorsque les porteurs proposent leurs actions et l'évaluation telle qu'elle est réellement menée à l'issue de l'action.

Chaque année, 5 des 8 actions ayant eu lieu sur trois ans ont fait l'objet d'une évaluation (une de ces actions a mené une évaluation pour 2 années seulement). Concernant les actions menées depuis 2 ans, toutes ont fait l'objet d'une évaluation lors de leur première année d'existence et 2 ont abandonné l'évaluation la deuxième année. Les actions menées sur une seule année ont été évaluées pour 6 d'entre-elles, alors que 4 n'ont pas été évaluées.

## 9 – Autres constats

### Estimation du Nombre d'étudiants ou apprenants impactés

46 porteurs ont renseigné le nombre d'étudiants impactés par leurs actions. Nous pouvons alors dégager une estimation basse du nombre d'étudiants impactés par les actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des actions par leviers entre 2018 et 2021. Ainsi, sur la période concernée, ces 46 actions par leviers ont impacté environ 8 000 étudiants.

En moyenne, les actions présentes sur 3 ans ont impacté un nombre plus important d'étudiants d'années en années (138 étudiants en 2018 et 278 en 2019) avec une légère chute en 2020 (215 étudiants en moyenne). Sur 3 ans, cela représente en moyenne 630 étudiants par actions (8 actions au total). Au cumul, elles ont permis de touchés plus de 5000 étudiants sur 3 ans. Viennent ensuite les actions présentes sur 2 ans, qui ont permis d'impacter plus de 2100 étudiants, avec une croissance en 2020 (en moyenne 188 étudiants par actions en 2019 et 234 en 2020) pour 5 actions. Les actions présentes sur un an et abandonnées quant à elles, ne représentent qu'une faible part des étudiants impactés sur 3 ans. Avec des nombres plus restreints d'étudiants impactés (en moyenne 15 en 2018, 21 en 2019) et pour un cumul de 218 étudiants concernés sur 3 ans.

## **Difficultés rencontrées**

A partir des inquiétudes données par 15 porteurs d'actions et les freins et contraintes relayés par 18 porteurs, il est possible d'esquisser plusieurs sujets de préoccupations en dehors des aspects liés à la crise sanitaire :

- Les moyens financiers et humains : accessibilité au terrain (lieux appropriés), conditions matérielles, besoin en compétences techniques par exemple.
- L'évaluation et suivi des actions : question de la mesure des effets à moyen et long termes complexe.
- La communication : améliorer la communication autour des actions (promouvoir).
- La mobilisation / implication des acteurs (enseignants et apprenants) : décrochage, passivité des apprenants d'une part et faible engagement ou manque d'intérêt des enseignants.
- Et les contraintes organisationnelles : créneaux communs pour la mise en œuvre des actions, formalisation du positionnement des services impliqués par exemple.

## **Communication autour des actions des leviers**

Au-delà de la communication institutionnelle réalisée par RITM-BFC sur chacun des leviers<sup>16</sup>, une partie des porteurs (23 exactement) ont donné des informations sur le type de communication réalisée autour des actions par leviers. Trois tendances émergentes : une communication à destination de publics externes à l'UBFC ou une communication destinée à des publics internes à l'UBFC, mais aussi l'absence de communication sur les actions réalisées. Divers formats et canaux de communication sont utilisés : sites internet, réseaux sociaux, listes de diffusion par mail, communication scientifique, articles de presse, affiches et/ou flyers.

## **10 – Suivi par l'ATP-BFC**

### **L'accélérateur de la transformation pédagogique en Bourgogne Franche-Comté (ATP-BFC)**

Levier 6 de RITM-BFC, l'ATP-BFC est un dispositif transversal du projet. Il a pour rôle la coordination de l'ingénierie de formation et des pratiques pédagogiques. Il a notamment pour objectif d'accompagner et suivre les porteurs de projets.

L'accompagnement et le suivi des actions par leviers<sup>17</sup> par l'ATP-BFC fait l'objet de plusieurs indicateurs pour deux années : le nombre de rencontres et le nombre d'heures consacrées à

---

<sup>16</sup> La communication autour des actions par leviers est à la charge des pilotes de leviers, qui communiquent en interne dans les établissements.

<sup>17</sup> Ne sont pas incluses les autres activités de l'ATP-BFC au sein de RITM-BFC. Sont concernées uniquement les activités de suivi des actions soutenues et financées par RITM-BFC dans le cadre des leviers.

l'accompagnement et le suivi des actions par les membres de l'ATP-BFC, ainsi que le nombre de personnes concernées par ces rencontres.

Annuellement, l'ATP a réalisé plus de 80 rencontres (164 rencontres en 2 ans). L'activité est en croissance puisque le nombre de personnes rencontrées est passée de 40 en 2019-20 à 72 en 2020-21 avec un nombre d'heures dédiées passant de 114 heures à 186 heures sur la même période. En revanche, cette activité ne s'est pas traduite par une augmentation du nombre d'actions suivies, le nombre d'actions suivie par l'ATP baissant de 21 à 17 sur les deux années. Une tendance se dessine ainsi : un suivi de l'ATP prenant plus de temps avec un nombre plus important de personnes mais pour un nombre d'actions plus restreinte.

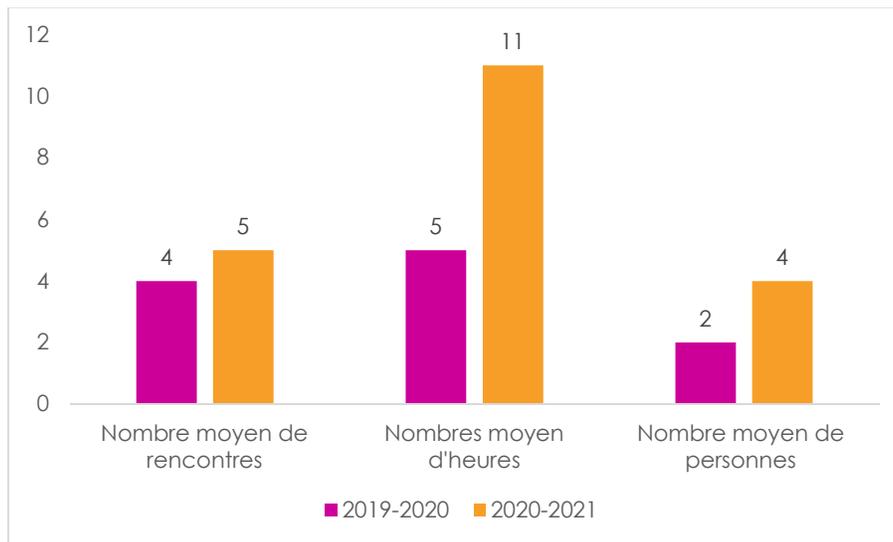
**Rencontres avec l'ATP-BFC pour l'accompagnement des actions par leviers selon les années  
(effectifs et %)**

	2019-2020						2020-2021					
	Nb. de rencontres	%	Nb d'heures	%	Nb de personnes	%	Nb de rencontres	%	Nb d'heures	%	Nb de personnes	%
Levier 1	31	38%	56	49%	23	58%	36	41%	79	41%	41	54%
Levier 2	28	35%	26	23%	5	13%	22	25%	50	26%	15	20%
Levier 3	6	7%	9	8%	6	15%	10	11%	25	13%	8	11%
Levier 4	14	17%	20	18%	4	10%	15	17%	32	16%	8	11%
Levier 5	2	2%	3	3%	2	5%	5	7%	8	4%	4	5%
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100%</b>	<b>113,75</b>	<b>100%</b>	<b>40</b>	<b>100%</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>	<b>194</b>	<b>100%</b>	<b>76</b>	<b>100%</b>

La deuxième tendance est celle d'un déséquilibre de l'accompagnement et du suivi entre les leviers, les actions des leviers 1 et 2 ayant un nombre de rencontres, d'heures d'accompagnement et de personnes concernées plus important comparativement aux autres leviers ; ce particulièrement pour les actions du levier 1. Certes, cette tendance est la conséquence du nombre différent d'actions entre les leviers mais elle est aussi liée au fait que ces deux leviers figurent parmi les leviers ayant un nombre moyen important de rencontres par action.

Selon les leviers concernés et selon l'année de mise en œuvre des actions, l'accompagnement et le suivi de l'ATP apparaît différent. Ainsi, le levier 5 a très peu eu recours à l'ATP ((1 rencontre en moyenne en 2019-20 par action et 2 en 2020-21). C'est également le cas du levier 4 en 2020-21 alors que l'ATP avait une activité plus importante l'année précédente avec 5 rencontres par action pour ce levier 4. Pour les trois autres leviers, il existe une homogénéisation du nombre de rencontres par leviers en 2020-21, alors que l'année précédente était marquée par de fortes différences entre leviers : 2 rencontres en moyenne par action pour le levier 3, 3 pour le levier 1 et 7 pour le levier 2.

**Nombre moyen de rencontres, d'heures et de personnes concernées par l'accompagnement des actions par leviers par l'ATP-BFC (effectifs)**



Sur la période concernée, l'équipe de l'ATP-BFC était composée de 3 personnels, hors suivi administratif et financier. Il est possible de faire une estimation du nombre de rencontres dédiées au suivi et à l'accompagnement des actions par leviers. Ainsi, en 2019-2020, chaque membre de l'ATP-BFC a mené en moyenne 3 rencontres<sup>18</sup> par mois. Il en va de même pour l'année 2020-2021.

---

<sup>18</sup> Le nombre de rencontre moyen a été calculé de la manière suivante : nombre de rencontres par an / nombre de mois de travail (estimation à 9 mois si l'on ne considère pas les périodes de congés universitaires) / nombre de personnes de l'équipe de l'ATP-BFC.

ANALYSE SWOT :

	ATOUTS	HANDICAPS
INTERNE	<p><b>FORCES</b></p> <p>Démarrage rapide des actions</p> <p>Implication grandissante de certains établissements et de leurs services internes</p> <p>Actions installées sur 3 ans</p> <p>Adaptation au covid</p>	<p><b>FAIBLESSES</b></p> <p>Faible taux d'allocation des budgets</p> <p>Non implication ou diminution de l'implication de certains établissements</p> <p>Visibilité interne réduite</p> <p>Processus d'évaluation des actions</p>
	Abandon rapide d'actions	
EXTERNE	<p><b>OPPORTUNITES</b></p> <p>Partenariats externes</p> <p>Réorientations stratégiques des leviers en 2020</p> <p>Réallocation des budgets non utilisés</p>	<p><b>MENACES</b></p> <p>Absence de transferts des actions entre établissements</p> <p>Surreprésentation de certains établissements</p>

## RECOMMANDATIONS DU CSE

Plusieurs séries de recommandation sont proposées par le CSE :

### **1. Accélérer et renforcer les actions de RITM-BFC dans le cadre des leviers**

Dès la 1<sup>ère</sup> année de son existence, RITM-BFC a introduit des actions par le biais de certains leviers, certains étant toutefois plus moteurs que d'autres. Certes, la pandémie a ralenti le développement des initiatives mais elle n'a pas arrêté le projet comme a pu le noter le CSE avec même des prises d'initiatives nouvelles non notées dans ce rapport mais déployées dans un volet hybridation. Toutefois, le CSE souhaite attirer l'attention sur l'écart entre les budgets prévus et les budgets alloués pointant un retard dans le développement du projet par rapport aux prévisions affichées. Il paraît difficile d'attribuer ce retard à de seuls problèmes administratifs liés à un projet mené à l'échelle de plusieurs établissements et ce retard interroge sur les choix d'actions initialement prévues par RITM-BFC. La réorientation des leviers réalisée par RITM-BFC en 2020 souligne la volonté de RITM-BFC de réexaminer ses choix initiaux et/ou d'accroître la lisibilité des leviers au sein de la communauté UBFC. Deux aspects méritent une attention particulière :

- Il paraît important que RITM-BFC s'engage dans une réflexion rapide pour accélérer le déploiement de son action dans tous ses leviers. Certains leviers méritent une attention particulière compte tenu du nombre réduit d'actions réalisées et de la faiblesse du budget alloué (leviers 3, 4 et 5).
- Il semble également opportun que RITM-BFC réfléchisse à la manière de combler le retard pris dans le déploiement du projet, ne serait-ce que sur le plan financier. Pour ce faire, un diagnostic est à établir pour estimer s'il est possible ou non de combler ce retard pour ensuite réfléchir à la manière de faire pour combler ce retard. A ce stade, RITM-BFC ne semble pas pouvoir faire l'économie d'un travail sur la réallocation des budgets non alloués (voire aussi non dépensés) dans le cadre du renforcement de certaines actions ou la construction de nouvelles actions qu'elles aient lieu dans le cadre des leviers ou en dehors des leviers par le biais des AAP<sup>19</sup>. RITM-BFC ne peut sans doute pas faire l'économie d'une réflexion entre les actions des leviers et les actions des AAP, voire penser à une réattribution des budgets consacrés aux leviers en directions des AAP.

### **2. Dans le cadre d'une transformation de la formation de l'UBFC en vue de l'amélioration de la réussite étudiante, la réflexion sur la transversalité des actions engagées par les leviers est importante.**

Le CSE souhaite attirer l'attention sur plusieurs aspects :

- L'hétérogénéité des implications des différents établissements de l'UBFC dans les différents leviers et à l'échelle de l'ensemble des actions menées dans le cadre des leviers. Les motifs de cette hétérogénéité sont à rechercher pour les connaître et les

---

<sup>19</sup> AAP : appels à projets lancés régulièrement par RITM-BFC au sein de l'ensemble de la communauté UBFC pour soutenir des initiatives pédagogiques nouvelles ou des projets de recherche liés à la réussite étudiante.

afficher afin de pouvoir conduire une politique de transformation au niveau de l'ensemble du territoire d'UBFC. Bien évidemment, rien ne s'oppose à une politique pouvant être menée sur la base d'une différenciation des établissements permettant de mieux prendre en compte les contextes et besoins locaux. Mais il est préférable qu'une telle politique soit explicite et aussi explicitée aux acteurs de l'UBFC.

- Certaines actions ont pu être expérimentées durant plusieurs années (3 ou 2 ans) en s'appuyant sur un établissement moteur. Il semble désormais temps de tirer les leçons de ces actions pour envisager 1) leur pérennisation au sein de l'établissement sans le soutien financier de RITM-BFC si elles ont fait preuve de leur intérêt ou 2) leur déploiement à une plus large échelle au sein de ce même établissement ou 3) leur déploiement dans d'autres établissements de l'UBFC. Ceci étant, l'arrêt du financement par RITM des expérimentations constitue un véritable frein au passage à l'échelle des établissements.
- Peu d'actions ont fait l'objet d'une collaboration entre plusieurs établissements de l'UBFC comme si chacune des actions des leviers était l'action d'un établissement alors que les leviers visent à une forte transversalité. Le CSE se demande dans quelle mesure RITM-BFC ne pourrait pas soutenir des actions menées à l'échelle du territoire de la région.
- Les discussions au sein du CSE avec l'équipe projet autour du SWOT ont permis de faire émerger plusieurs raisons d'abandons de certaines actions des leviers. Certains abandons correspondent en fait à de réelles réorientations et d'autres sont seulement liés au départ d'acteurs ou à la baisse de l'implication de certains acteurs durant une période complexe pour tous ne permettant pas la survie à court terme des actions engagées. Mais certaines de ces actions semblent pouvoir rapidement être réactivées. La prise en compte de la fragilité des actions reposant sur certains acteurs fortement impliqués n'est actuellement pas à négliger. Un tel constat semble ainsi mettre en avant la nécessité de développer des actions en s'appuyant et embarquant des équipes plus larges pour faire face à des défaillances en évitant de les faire reposer sur des individus, même si une logique de relations interpersonnelles a pu être intéressante pour expérimenter rapidement des actions. Ce changement de posture pourrait être un facteur de soutien pour permettre l'émergence d'actions plus transversales au sein des établissements mais aussi entre les différents établissements.

**3. L'exigence d'évaluation par RITM-BFC et l'évaluation est à soutenir et à consolider pour favoriser les retours à RITM-BFC. En effet, il s'agit de répondre aux exigences de production des indicateurs de l'ANR mais aussi de disposer d'une évaluation interne à RITM-BFC permettant de réfléchir aux futures orientations de RITM-BFC et aux améliorations du système de formation de l'UBFC.**

La faible connaissance des résultats des évaluations concernant nombre d'actions menées dans le cadre des leviers, comme l'absence d'évaluation pour d'autres actions ne pourront pas permettre de mettre en évidence les impacts de ces actions par l'équipe de RITM-BFC. En outre, le manque d'informations sur nombre de dimensions des actions ne permet d'avoir une vision complète des leviers pour estimer correctement le fonctionnement de chaque action. Au-delà, le manque d'informations constitue un obstacle important pour faire une estimation générale des effets de RITM-BFC à l'échelle du territoire de l'UBFC. Face à ces constats, plusieurs stratégies peuvent rapidement être mises en place :

- Il est important d'engager une relance systématique des porteurs de leviers comme des porteurs des actions dans chaque levier pour accéder à toutes les informations nécessaires.
- Le CSE a noté le travail par l'ATP-BFC pour produire un outil de suivi automatisé et pérenne des AAP. Il semble pertinent d'engager la même démarche pour les actions des leviers (actions en cours comme à venir). A ce niveau, le CSE souligne que le recours à des outils numériques doit être envisagé avec le souci d'alléger le travail des responsables de leviers et d'actions. En effet, il s'agit de tenir compte du contexte général de fatigue des collègues impliqués et d'éviter un découragement de la communauté face à la lourdeur des procédures de RITM-BFC.
- Dans cette perspective, il semble intéressant de réfléchir à ce que les rencontres des porteurs d'actions par l'ATP-BFC fassent également l'objet d'un archivage systématique. Plus précisément, les ingénieurs pédagogiques pourraient utiliser l'opportunité de leurs rencontres avec les porteurs d'actions pour recueillir nombre d'informations nécessaires au suivi et à l'évaluation des actions.

## REPONSES DE RITM-BFC

Le présent rapport sur les leviers est la deuxième illustration de la démarche d'évaluation engagée par RITM-BFC avec le CSE. Cette démarche a pour objectif d'amener RITM-BFC à préciser ses actions et ses réflexions sur le projet, en s'appuyant sur une série de diagnostics en cours<sup>20</sup>. Toute cette démarche est faite de manière transparente et partagée avec les acteurs de RITM-BFC (présentation des démarches et résultats des travaux en COPIL et sur le site de l'UBFC).

Les réponses apportées par RITM-BFC à l'issue de ce présent bilan sur les leviers peuvent être déclinées en plusieurs points : les actions d'ores et déjà mises en œuvre qui répondent aux recommandations du CSE, les projets futurs à moyen terme s'appuyant sur la prise en compte de l'évaluation et enfin les points de discussion et de difficultés pour RITM-BFC. Ces différentes réponses ont été exposées au CSE.

### 1. Les actions mises en œuvre

#### **Du côté de l'accélération et du renforcement des actions au sein des leviers**

En septembre 2021, le lancement d'un AMI (appel à manifestation d'intérêt) a permis de donner une nouvelle dynamique aux leviers en les orientant vers les objectifs prioritaires de RITM-BFC

---

<sup>20</sup> Les autres diagnostics en cours : analyse des indicateurs ANR, bilan des thèses financées par RITM-BFC, examens des informations collectées auprès des équipes pédagogiques sur les AAP 2020-21. Diagnostic réalisé : bilan des AAP financés par RITM-BFC.

leviers. Ainsi, 42 nouvelles actions ont débuté pour un financement prévisionnel de 160 521€ dans 7 établissements de l'UBFC<sup>21</sup>.

En outre, certaines actions abandonnées durant la pandémie ont d'ores et déjà été relancées et vont être relancées. C'est notamment le cas des bourses d'aide à la mobilité (levier 3) avec 20 aides à la mobilité prévues en 2021-22.

### **Du côté de la transversalité des actions**

Après une phase d'appels aux établissements pour expérimenter des initiatives nouvelles, certaines actions ont d'ores et déjà été reprises par d'autres établissements. Ainsi, on compte 2 actions présentes dans différents établissements dès 2018-19 et désormais 5 en 2021-2022.

Afin de renforcer les transferts des actions portées par les leviers, plusieurs politiques sont en cours. Ainsi, RITM-BFC souhaite conditionner le renouvellement du financement des actions ayant 3 ans d'existence au fait que les actions soient plus largement diffusées au sein d'un même établissement mais surtout dans d'autres établissements, après connaissance des évaluations menées par le CSE. De plus, cette transférabilité entre les établissements pourra désormais être soutenue grâce au réseau des ingénieurs pédagogiques de l'UBFC dont la première rencontre de décembre 2021 a permis de réunir une quarantaine de participants des différents établissements de l'UBFC.

### **Du côté de l'évaluation**

A l'image du travail réalisé pour les AAP, un suivi et une relance systématique des demandes d'informations aux porteurs des actions soutenues dans le cadre des leviers sont en cours de réalisation. Soucieuse d'alléger les procédures de suivi administratif et financier des projets, l'équipe RITM-BFC poursuit son effort de dématérialisation associée à une conservation des données pour demander un nombre d'informations plus restreintes durant les différents temps des projets et ainsi simplifier les démarches pour les porteurs d'actions. La réflexion sur un nouveau système de collecte d'informations et d'indicateurs sur chaque projet est en cours d'achèvement en s'orientant vers la production d'un outil de gestion numérique et vers une modification d'une partie des entretiens réalisés par les ingénieurs pédagogiques dans le cadre de l'accompagnement qu'ils proposent. Cette modification de l'accompagnement proposé par l'ATP-BFC va être testée durant le printemps 2022 pour en évaluer la pertinence. Très concrètement, des entretiens-bilans vont être réalisés avec les porteurs de projets en s'appuyant sur un questionnaire numérique rempli conjointement par les porteurs de projets avec l'aide des ingénieurs pédagogiques si nécessaire. Cette logique devrait alléger le travail des porteurs de projet et soutenir leur réflexion évaluative sur les actions soutenues par RITM-BFC.

## **2. Les projets à court et moyen termes**

### **Du côté de l'accélération et du renforcement des actions au sein des leviers**

---

<sup>21</sup> AMI 1 « Ambassadeurs de la liaison secondaire/supérieur » : 12 nouveaux projets ;  
AMI 2 « Reconnaissance des acquis hors cursus » : 4 nouveaux projets ;  
AMI 3 « Lien formation-recherche » : 17 nouveaux projets ;  
et AMI 5 « FTLV » : 9 nouveaux projets

L'essor du levier 5 avec la FTLV apparaît porteur d'un fort potentiel d'accélération de RITM-BFC, et ce d'autant plus qu'il participe au renforcement des partenariats externes de RITM-BFC avec l'implication d'entreprises.

### **Du côté de la transversalité des actions**

Dans sa phase d'implantation, RITM-BFC a surtout privilégié les actions émanant de chaque établissement, certaines de ces actions s'étant ensuite déployées dans plusieurs établissements (cf. supra). Pour favoriser le transfert des actions en cours ainsi que l'émergence de nouveaux projets inter-établissements, RITM-BFC envisage un appel à projets transversaux. Cette politique viendra en soutien d'une stratégie favorisant désormais plus des actions mettant l'accent sur l'implication de plusieurs composantes/formations au sein d'un même établissement. Elle se combine avec la construction d'un catalogue d'actions coordonnées par l'ATP-BFC proposées à l'ensemble des établissements.

### **Du côté de l'évaluation**

RITM-BFC a pris la décision d'accompagner les responsables des actions liées aux différents leviers. Les modalités de cet accompagnement sont en cours de réflexion : produire un guide général mis à disposition et/ou intégrer les responsables des différentes actions à la formation-action proposée à partir de septembre 2022 à l'ensemble nouveaux porteurs de projets des AAP. L'intérêt de cette formation action est de permettre aux acteurs de construire l'évaluation avec des experts ayant une posture d'accompagnateur pour favoriser l'adhésion à l'évaluation et favoriser l'émergence d'une culture de l'évaluation au sein de l'UBFC. En fait, la décision est en cours, la mixité des accompagnements n'étant en effet pas exclue afin d'appréhender les effets de chaque type d'accompagnement au sein de la communauté UBFC.

## **3. Points de discussion et difficultés pour RITM-BFC**

### **Du côté de l'accélération et du renforcement des actions au sein des leviers**

Les éléments mis en avant sur l'activité des leviers par le biais des actions proposées durant les 3 premières années du projet appellent à plusieurs commentaires :

- Nombre d'actions présentées comme abandonnées sont en fait des actions ayant été mis en pause pendant la pandémie. Ces projets vont redémarrer à la rentrée de septembre 2022 (bourses d'aide à la mobilité, immersion formation tout au long de la vie (FTLV)), sachant que certaines ont déjà redémarré. Mais surtout avec la pandémie, RITM-BFC a injecté 250 000 € dans des actions d'hybridation en juillet 2020.
- Bien évidemment le COVID a été un frein pour les actions de RITM-BFC. En outre, RITM-BFC a fait l'objet de nombreux changements dans l'équipe et s'est donné une année de réflexion pour réfléchir à ses orientations. Ces éléments expliquent en grande partie le ralentissement de l'activité des leviers constaté pour la 3<sup>ème</sup> année de RITM-BFC.
- Certaines des actions initiées par RITM-BFC n'ont finalement pas été prises en charge totalement par RITM-BFC, dans la mesure où les établissements ont finalement pris en charge une part plus importante de ces actions (exemple : en 2019-2020 « coopérer pour

initier un projet et théâtre forum» à l'UFC). En fait, plus que les actions, certaines constructions/transformations d'outils qui ont été faites et perdurent dans le temps<sup>22</sup>.

- Par ailleurs, la composition de l'UBFC (universités et écoles), ainsi que la diversité de ses publics (étudiants sélectionnés ou pas, passé scolaire, composition sociodémographique) ne sont pas sans effet sur le fonctionnement de RITM-BFC. En effet, tous les établissements n'ont pas les mêmes besoins, ni les mêmes ressources. Et, la manière d'appréhender la réussite n'est pas la même dans le cas d'étudiants ayant fait l'objet d'une sélection à l'entrée dans certaines formations et des publics très hétérogènes dans d'autres formations. Certains établissements ne se sont pas désengagés de RITM-BFC, mais ils préfèrent se tourner vers d'autres ressources jugées plus faciles d'accès que celles de RITM-BFC compte tenu des retours attendus jugés trop lourds. Mais encore certains établissements de taille plus réduite en nombre de personnels sont confrontés à de réelles difficultés pour trouver une personne acceptant de devenir référent pour RITM-BFC. Dans ce cas, le départ d'une personne rend complexe la survie des actions et l'implication de l'établissement dans RITM-BFC.

### **Du côté de la transversalité des actions**

Comme présenté plus haut, de vrais transferts d'actions pédagogiques ont été introduits au fur et à mesure des années. Ces transferts s'inscrivent dans une logique particulière : expérimenter avant d'implanter un dispositif à une large échelle. Mais il convient de ne pas faire l'impasse sur certaines difficultés d'un changement d'échelle. En effet, certaines actions reposent sur un nombre réduit de personnes impliquées, dont la mobilisation pour relayer les actions sur un périmètre plus large est difficile. Il s'agit d'une vraie problématique que doit affronter RITM-BFC.

Compte tenu des constats réalisés pour les actions des leviers comme pour les AAP, RITM-BFC se questionne sur une convergence plus importante des actions menées dans les leviers et des appels à projets proposés en lien avec les leviers ; des réflexions sont en cours sur cet aspect.

### **Du côté de l'évaluation**

Les futures réflexions du CSE vont s'orienter sur une possible mesure des effets des actions menées dans les leviers. Il ne s'agit pas de produire une analyse pour chaque action et chaque levier mais de s'engager dans une approche globale des effets de RITM-BFC. En outre, l'évaluation engagée sur les actions des différents leviers devrait permettre de faire un bilan pour reconduire les actions pertinentes.

---

<sup>22</sup> Exemples : "être étudiants ça s'apprend" à destination de primo-arrivants a été intégré dans les kick-offs et les parcours d'accueil des étudiants (levier 1), mais aussi dans les parcours de formation pour les tuteurs (levier 7). SESAM est un jeu de piste de l'ENSAM (de type parcours Moodle) a été construit dans le cadre d'une action par leviers dont l'UFC s'en est inspiré en 2020.

## Synthèse des réponses de RITM-BFC

	Actions réalisées / décisions actées	Actions à court et moyen termes	Points de discussion / difficulté
<b>Du côté de l'accélération et du renforcement des actions au sein des leviers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement des appels à manifestation d'intérêt (AMI)</li> <li>• Relance des actions abandonnées durant la pandémie</li> <li>• Réorientation d'une partie des budgets des leviers vers un AAP plus conséquent en 2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essor du levier 5 pour l'accélération de RITM-BFC</li> <li>• Renforcement des partenariats externes RITM-BFC (implication des entreprises)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions mises en pause pendant la pandémie</li> <li>• Réorganisation et changements dans l'équipe RITM-BFC</li> <li>• Pérennisation de construction/transmutations d'outils</li> <li>• Différences entre les établissements d'UBFC (ressources &amp; besoins)</li> </ul>
<b>Du côté de la transversalité des actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reprise des actions expérimentées par d'autres établissements</li> <li>• Renouvellement du financement des actions depuis 3 ans conditionné à la diffusion de l'action au sein des établissements et plus largement dans d'autres établissements</li> <li>• Mise en place des rencontres des ingénieurs pédagogiques des 7 établissements d'UBFC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexion engagée sur le lancement d'appels à projets transversaux inter-établissements</li> <li>• Favoriser des impliquant plusieurs composantes/formations au sein d'un même établissement</li> <li>• Catalogue des actions coordonnées par l'ATP-BFC proposées aux établissements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation des acteurs pour relayer les actions sur un périmètre plus large</li> <li>• Visibilité des actions financées</li> <li>• Simplification du fonctionnement de RITM-BFC (aligner actions par leviers et projets AAP)</li> </ul>
<b>Du côté de l'évaluation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et relance systématique des demandes d'informations aux porteurs d'actions par leviers</li> <li>• Simplification des démarches (dématérialisation et allègement des demandes d'informations)</li> <li>• Amélioration du suivi par l'ATP-BFC en lien avec le bilan des actions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement des pilotes de levier pour l'évaluation des actions selon 2 modalités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approche globale des effets de RITM-BFC</li> </ul>

## Constitution de la base de données

Comme indiqué en partie introductive, la base de données a été construite à partir de multiples sources d'informations (cf. tableau ci-dessous). Notons que la grande majorité de ces informations a été renseigné par les porteurs de projets et/ou pilotes de leviers.

### Informations relatives aux informations mobilisées pour la construction de la base de données

Source d'informations	Informations contenues	Renseigné par	Actions concernées
Fiche action	Fiche prévisionnelle : informations générales, acteurs de l'action, formations concernées, descriptif de l'action, modalités de mise en œuvre et calendrier prévisionnel, références bibliographiques, critères d'évaluation et démarche qualité, indicateurs de suivi, modalités d'appel à projet, communication et moyen mis en œuvre <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but de proposer les actions à l'ATP-BFC</li> </ul>	Les pilotes de leviers et/ ou porteurs d'actions	Dès 2018-2019, toujours en place
Fiche bilan de fin d'action	Informations relatives à l'action, date de début et de fin, résumé, acteurs du projet, public impacté, objectifs, déroulement, évaluation, communication et perspectives <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but de faire le bilan des actions menées</li> </ul>	Les pilotes de leviers et/ ou porteurs d'actions	Uniquement en 2019-2020
Fiche compteur	Recense les activités réalisées sur les leviers : informations sur les acteurs de l'action, la date de l'action, filières concernées, nombre d'étudiant impliqué, descriptif de l'activité, nombre d'heures concernées à l'opération, nature du justificatif transmis, montant <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but d'outiller les porteurs pour le recensement des heures consacrées à l'action</li> </ul>	Les pilotes de leviers et/ ou porteurs d'actions	Uniquement en 2019-2020 (Supprimé en 2020-2021 car peu exploité et peu exploitable)
Fiche financière	Recense les informations générales sur l'action et le détail du coût de l'action (frais de fonctionnement, facturations internes, cofinancements éventuels etc.). Elle comprend à la fois le budget prévisionnel et le budget réalisé à plusieurs échéances. <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but de soumettre le détail de l'aide financière demandée à RITM-BFC et faire les remontées budgétaires semestrielles demandées par RITM-BFC</li> </ul>	Les pilotes de leviers et/ou porteurs d'actions avec l'appui des services financiers des établissements	Dès 2018-2019, toujours en place
Enquête Lime Survey 2021	Reprend les informations précédentes ainsi que les indicateurs communs et spécifiques faisant l'objet de remontées à l'ANR <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but de faire le bilan des actions menées ainsi qu'un bilan global RITM-BFC</li> </ul>	Les pilotes de leviers et/ ou porteurs d'actions	A partir de 2020-2021
Fiche de reversements	Recense l'ensemble des reversements effectués par RITM-BFC aux établissements de la COMUE, selon les établissements, les leviers concernés et les années d'attribution <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but d'effectuer un suivi administratif et financier RITM-BFC</li> </ul>	L'équipe de l'ATP-BFC à partir des remontées effectuées par les services financiers des établissements	A partir de 2018-2019
Comptes rendus réunion leviers 2020	Expose les réorientations stratégiques discutées en 2020 lors des réunions des leviers : contient le bilan de ce qui a été réalisé jusqu'en 2020 dans les leviers, le rappel des ambitions de chaque levier et les perspectives choisies pour la suite <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le but de formaliser les réorientations stratégiques des leviers</li> </ul>	L'équipe RITM-BFC avec les pilotes des leviers	En 2020-2021

Afin de réaliser un premier bilan des actions par leviers, il a été nécessaire de centraliser ces informations en une base unique pour en permettre l'exploitation. La base de données comporte ainsi plusieurs éléments :

- Les informations relatives aux caractéristiques générales des actions : titre, porteur de l'action, année d'attribution, leviers concernés, établissement porteur du projet, financement alloué par RITM-BFC
- Les informations descriptives des actions : date de début et date de fin, durée de l'action, objectifs poursuivis, public visé, nombre d'étudiants concernés, personnels impliqués et partenariats développés
- Les informations relatives à l'évaluation des actions : évaluation, outils d'évaluation et résultats d'évaluation
- Les informations relatives au déroulement des actions : freins et contraintes, ressources utiles, adaptations, implication des collègues et des étudiants, outil et nombre de communication
- Les informations relatives au devenir des actions : révision, essaimage de l'action, inquiétudes, dépôt de l'action l'année suivante.

Tous les éléments n'ont pu être collectés pour l'ensemble des actions soutenues et financées par RITM-BFC. Un premier diagnostic a permis d'estimer la qualité des données récoltées et a révélé des taux de réponse trop faibles, particulièrement pour les données administratives indispensables pour établir le bilan des actions.

Avec l'appui de l'équipe de l'ATP-BFC, il a tout de même été possible de recueillir les données manquantes indispensables pour le bilan : année d'attribution, levier concerné, établissement porteur, financements alloués, objectifs, type d'apprenants et évaluation des actions.

## Liste des actions évaluées

<i>Année</i>	<i>Leviers</i>	<i>Titre</i>
2018-2019	Levier 1	Kickoff de rentrée
2018-2019	Levier 1	Kickoff de rentrée
2018-2019	Levier 1	Ateliers créatifs
2018-2019	Levier 2	UE Transversales
2018-2019	Levier 2	UEL Parcours différenciés
2018-2019	Levier 2	UETOP
2018-2019	Levier 2	Portfolio
2018-2019	Levier 5	Accompagnement à la prise de fonction
2018-2019	Levier 5	Analyse des besoins "séquences retour en formation"
2018-2019	Levier 5	Immersion FTLV
2018-2019	Levier 6	Faites de la science
2019-2020	Levier 1	Amarres, jeu sérieux SESAM
2019-2020	Levier 1	Kickoff de rentrée
2019-2020	Levier 1	Partenariat lycée
2019-2020	Levier 1	Parrainage
2019-2020	Levier 1	Coopérer pour initier un projet sur le campus
2019-2020	Levier 1	Kickoff de rentrée
2019-2020	Levier 1	Théâtre forum amorce pour construire son projet
2019-2020	Levier 1	Kickoff meeting
2019-2020	Levier 1	UETOP Stratégies d'apprentissage
2019-2020	Levier 2	UET Parcours différenciés
2019-2020	Levier 2	UEL "Ramène ta science" et "égalité à l'université"
2019-2020	Levier 2	UEL Bénévolat étudiant
2019-2020	Levier 2	Portfolios
2019-2020	Levier 3	Bourses Aide mobilité recherche
2019-2020	Levier 3	Bourses Aide mobilité recherche
2019-2020	Levier 3	Bourses Aide mobilité recherche
2019-2020	Levier 4	Résidences de la pédagogie
2019-2020	Levier 4	Résidences de la pédagogie
2019-2020	Levier 4	Résidence de la pédagogie : OpenLab support pour l'hybridation pédagogique ?
2019-2020	Levier 5	Reconduction "Accompagnement à la prise de fonction"
2019-2020	Levier 5	Acculturation FTLV "séquence de retour en formation"
2020-2021	Levier 1	Kickoff de rentrée
2020-2021	Levier 1	Coopérer pour initier un projet sur le campus
2020-2021	Levier 1	Théâtre forum : amorce pour construire son projet
2020-2021	Levier 1	Ambassadeurs étudiants auprès des lycéens
2020-2021	Levier 1	Kickoff de rentrée
2020-2021	Levier 1	Kickoff de rentrée
2020-2021	Levier 1	UE TOP
2020-2021	Levier 1	SESAM
2020-2021	Levier 2	MEL engagement étudiant
2020-2021	Levier 2	UEL
2020-2021	Levier 2	UET "Parcours différenciés"
2020-2021	Levier 2	Portfolio
2020-2021	Levier 2	Open Badges
2020-2021	Levier 5	Accompagnement à la prise de fonction FTLV
2020-2021	Levier 5	Reconduction Acculturation FTLV "séquence de retour en formation"
2020-2021	Levier 3	Soutien au service d'appui à la pédagogie numérique
2020-2021	Levier 3	Soutien au service d'appui à la pédagogie numérique